



Rapport d'activité 2020

Table des matières :

I. INTRODUCTION.....	3
1. Une année particulière ...	3
2. Notre Vision, nos missions	3
3. Nos projets	4
3.1. Les maisons d'accueil et espaces ados	4
3.2. Le Service Résidentiel d'Urgence (SRU)	5
3.3. Le projet de Séjour de rupture	5
3.4. Le service mobile	6
4. L'Amarrage en images.....	6
5. Notre équipe.....	6
6. Notre Conseil d'administration	7
II. PARTIE QUANTITATIVE.....	7
1. Nos Ressources Humaines	7
1.1. ETP	7
1.2. Personnes Physiques	7
1.3. Proportion hommes-femmes	7
1.4. Personnel au Bénin et au Sénégal	8
1.5. Formation du Personnel	8
1.6. Représentation des travailleurs.....	8
2. Nos bénéficiaires	9
2.1. Nombre de jeunes pris en charge	9
2.2. Pourcentage d'occupation des projets.....	9
2.3. Origine des jeunes selon les arrondissements.....	10
2.4. Répartition des PEC suivant les mandants.....	14
2.5. Durée moyenne de placement (en mois) dans nos maisons d'accueil (Baine, Cabestan, Estacade)	18
2.6. Durée moyenne de placement au SRU	19
2.7. Age des enfants accueillis dans nos maisons d'accueil.....	19
2.8. Age des jeunes accueillis au SRU.....	20
2.9. Entrées et sorties 2020	20
2.10. Travail avec la famille à partir d'une maison d'accueil	22
2.11. Suivi des jeunes en logement autonome	23
2.12. Les Fratries	23

III. PARTIE QUALITATIVE.....24

1. Focus 2020.....	24
1.1. FOCUS : Projet « Mise au Vert » : une nouvelle forme de rupture pour les jeunes, né dans le contexte de la crise sanitaire	24
1.2. FOCUS : Etape importante pour le bien-être des jeunes : les grands travaux de rénovation à la Baïne ont pris fin en 2020.....	25
2. Nos Références méthodologiques	25
2.1. La thérapie brève	25
2.2. La co-intervention et la garance éducative	25
2.3. Le travail avec les familles.....	26
2.4. Le travail en réseau.....	26
2.5. L'accroche relationnelle.....	26
3. Vacances, loisirs, et bien-être.....	26
3.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été	26
3.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi.....	28
3.3. Le bien-être	28
4. Outils transversaux : Objectif d'émancipation	28
4.1. Le stage action.....	28
4.2. Le Peer coaching	29
4.3. Kot Cardijn.....	29
4.4. Le jeu des alliés.....	29
4.5. Le récit de vie.....	29
4.6. Le centre de jour.....	29
4.7. Le volontariat.....	31
5. Situations de cas	31
5.1. SRU et Cap Solidarité : un exemple de transversalité à l'Amarrage	31
5.2. Une maison d'accueil	33
6. Organisation d'événements	34

IV. CONCLUSIONS 2020 ET PERSPECTIVES 2021.....36

V. SOUTIENS FINANCIERS ET PARTENAIRES.....37

1. Nos soutiens financiers.....	37
2. Nos partenaires	39

I. INTRODUCTION

1. Une année particulière ...

On se souviendra longtemps de cette année 2020. La crise du Covid19 a frappé tous les secteurs. Celui de l'Aide à la Jeunesse n'a pas été pas épargné et a dû se réorganiser pour poursuivre ses missions. A l'Amarrage, nous avons mis en place un comité de pilotage de gestion de crise, rassemblant tous nos responsables de projet, afin de prendre les mesures « les plus adéquates possibles », selon l'évolution de la situation et les décisions du gouvernement. Alors que nous naviguions dans le brouillard, l'équilibre consistait à préserver la santé des travailleurs, tout en protégeant les enfants et en veillant à leur bien-être.

On retiendra le courage et la solidarité dont ont fait preuve nos équipes pour traverser cette crise sanitaire. Nos travailleurs de terrain ont continué à assumer leurs missions avec motivation et enthousiasme. Nous avons continué à mettre le sens de notre travail au cœur de nos priorités, afin de préserver le lien parents-enfants, déjà si fragile et mis à mal par les mesures de protection. Cela a demandé à chacun de se réorganiser, de s'adapter et d'être créatif.

En 2020, tous les jeunes ont souffert de cette pandémie qui les a privés de liens sociaux, si importants à leur épanouissement. Alors, comment aider ces jeunes à vivre cette situation quand ils sont « placés », et déjà fragilisés par la vie ? Cette question interpelle nos équipes : nous devons être plus que jamais attentifs à leur bien-être.

Si nous considérons la crise comme une « opportunité » et en retenons le positif, voici quelques exemples de la créativité dont nous avons fait preuve :

- En réponse à l'arrêt des séjours de rupture à l'étranger, l'équipe de Cap Solidarité a mis sur pied le **projet « Mise au vert »**, poursuivant les mêmes objectifs, mais en Belgique (voir le Focus à ce sujet à la page 22).
- Les **camps d'été** pour les adolescents et les enfants ont été réorganisés à la dernière minute. Le principal est que les jeunes ont pu profiter de belles vacances !
- Expérimentation d'un nouveau projet, en collaboration avec des partenaires du réseau : **« Ecoute Parentalité Brabant Wallon »**. Entre mai et juin, nous avons mis en place cette ligne d'écoute, garantissant l'anonymat, destiné aux parents confrontés à des situations difficiles avec leurs enfants pendant la période de crise/confinement.
- Notre Gala de novembre qui devait nous permettre de récolter des fonds pour l'association n'a pu avoir lieu. Nous ne nous sommes pas arrêtés là ... Nous avons organisé un **« non-événement »** symbolique : une grande récolte de dons en ligne qui a mobilisé sponsors et ambassadeurs autour de notre cause !

2. Notre Vision, nos missions

L'Asbl Amarrage, créée en 1959 sous l'appellation « Aide à l'Enfance », est une association d'aide à la jeunesse agréée et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Amarrage accueille et accompagne des jeunes de 3 à 18 ans qui vivent des souffrances familiales, psychologiques, physiques et morales. C'est dans une perspective de prévention, afin d'éviter la dégradation de la situation et de

nouvelles souffrances, qu'ils sont confiés à nos équipes par une autorité administrative ou judiciaire (l'autorité mandante).

Depuis sa création, Amarrage développe des outils et des projets, et multiplie les **initiatives innovantes** afin d'aider les enfants et les adolescents. Amarrage propose des modes de prise en charge diversifiées afin de répondre à des problématiques variées, et peut ainsi offrir une solution à de nombreux jeunes et familles.

Dans notre travail de terrain, bien que nos projets et équipes se situent dans différents lieux, nous poursuivons une **approche globale, intégrée et incluante**. Nous poursuivons la même vision, qui inspire nos actions de terrain :

« Une place pour chacun, un projet pour tous. Ensemble, nous pouvons repousser les limites du possible afin d'offrir aux jeunes les plus fragilisés un accompagnement de qualité, émancipateur et durable. »

Cette vision, ainsi que les **4 valeurs fondamentales** qui guident notre travail (Responsabilisation, Enthousiasme, Solidarité, Ouverture d'esprit), constituent un socle solide pour notre association.

Nous menons trois **missions** principales :

- **HEBERGEMENT** : Organiser un accueil collectif et assurer l'éducation d'enfants et de jeunes qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu familial de vie : les maisons d'accueil, les espaces ados, le service résidentiel d'urgence
- **ORGANISATION DE SEJOURS DE RUPTURE** : Les séjours éducatifs de rupture chez nos partenaires européens et africains s'adressent à des adolescents en décrochage multiple.
- **ACCOMPAGNEMENT** : Notre service mobile de terrain intervient directement et intensivement dans le milieu de vie du jeune.

Nous poursuivons aussi une mission transversale, via différents outils : l'EMANCIPATION des jeunes.

3. Nos projets

L'Amarrage a 2 agréments : un agrément « SRU », pour notre Service résidentiel d'Urgence et un agrément « PEP » pour nos projets éducatifs particuliers (maisons d'accueil, espaces ados, séjours de rupture et équipe mobile).

Voici les différents **projets** d'Amarrage, leurs lieux et leur capacité de prise en charge (PEC) simultanée. Au total, ces projets peuvent prendre en charge simultanément 79 jeunes.

3.1. Les maisons d'accueil et espaces ados

- **Le CABESTAN** (15 PEC) Maison d'hébergement à Braine l'Alleud. L'espace ados est prévu pour 3 jeunes.
- **L'ESTACADE** (15 PEC) : Maison d'hébergement à Braine l'Alleud. L'espace ados est prévu pour 2 jeunes.
- **La BAÏNE** (18 PEC) : Maison d'hébergement à Houtain-le-val. L'espace ados de la Baine peut accueillir 5 jeunes.

Maisons d'accueil : Nous y accueillons des enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans. Ils sont accompagnés au quotidien par une équipe éducative et psychosociale. Ceux qui le peuvent retournent chez leurs parents ou en famille d'accueil durant le weekend ou les vacances scolaires.

Espaces ados : Chacune des maisons dispose d'un espace indépendant permettant à des adolescents entre 15 et 18 ans de développer leurs compétences pour aller vers davantage de responsabilisation et d'autonomisation. Au terme de leur passage dans l'espace ado, certains jeunes retourneront en famille, d'autres partiront en kot ou seront réorientés ailleurs, ... en fonction du mandat et de l'évolution de chacun.



L'Estacade - Braine-l'Alleud



Le Cabestan - Braine-l'Alleud



La Baïne - Houtain-le-Val

3.2. Le Service Résidentiel d'Urgence (SRU)

L'ATALANTE (7 PEC) est situé à Nivelles : cette maison accueille et accompagne annuellement environ 80 jeunes pour des périodes de 20 jours renouvelables une fois. Il s'agit de jeunes entre 3 et 18 ans, en danger ou en situation de crise pour lesquels un éloignement temporaire et rapide est indispensable afin de préserver leur intégrité physique et psychique. La mission de l'équipe socio-éducative est de les rassurer, de les écouter eux et leurs proches pour comprendre ce qui pose problème, observer et profiter du moment de crise pour amener les bénéficiaires à développer leurs réponses, ou chercher des pistes de réorientation.



L'Atalante - Nivelles

3.3. Le projet de Séjour de rupture

CAP SOLIDARITE (12 PEC) (bureaux à Cérroux-Mousty) organise des séjours éducatifs de rupture au Bénin, au Sénégal et en Europe pour 12 jeunes de 15 à 18 ans.

L'expérience de rupture permet à des jeunes en décrochages multiples (scolaire, familial, sociétal) de remobiliser leurs ressources en vivant une expérience humaine dans un contexte différent. La rupture a pour objectif de permettre à ces jeunes, à leur famille et à leur entourage, de quitter momentanément leur contexte de vie problématique pour vivre de nouvelles expériences, découvrir ou développer des compétences dans un contexte nouveau et déstabilisant. L'équipe dispose de partenaires africains et européens permettant ainsi de varier l'offre en fonction des besoins et attentes de chaque situation. Les projets s'étalent sur 3 phases : 1 mois de préparation en Belgique, 2 à 3 mois de séjour sur place, et 3 à 5 mois d'accompagnement au retour. Des séjours de rupture en Belgique se sont développés en 2020 : il s'agit du projet « Mise au vert ».



3.4. Le service mobile

Le CHENAL (12 PEC) (bureaux à Cérroux-Mousty) est un service généraliste de terrain proposant une aide intensive, rapide, réactive et inconditionnelle à des adolescents de 13 à 18 ans en situation de danger, directement dans leur milieu de vie.

Lors du premier mois d'accompagnement, un « time out » est prévu. Le jeune part en itinérance/randonnée avec son éducateur : ce moment d'accroche de 24 heures leur permet de créer du lien. Par la suite, si la situation (crise) nécessite un éloignement ponctuel du jeune en dehors de son milieu de vie, l'équipe lui proposera un accueil dans une de nos maisons pendant 24 à 72 heures ou un autre « time out ».

L'équipe socio-éducative apporte des réponses diversifiées aux problématiques de jeunes en situation de tension aigüe momentanée ou chronique.



4. L'Amarrage en images

Nos projets évoluent sans cesse car nous souhaitons toujours répondre au mieux aux besoins des jeunes et adapter nos outils à leur réalité. En 2020, afin de présenter nos projets actuels, nous avons réalisé un nouveau film sur notre association :

<https://amarrage.be/presentation-damarrage/>

5. Notre équipe

Notre équipe est pluridisciplinaire (éducateurs, intervenants psychosociaux, volontaires, responsables de projet, personnel administratif, personnel technique et personnel de direction). Notre travail est basé sur un socle de valeurs communes et nos compétences variées et individuelles font notre richesse.

Le travail interdisciplinaire garantit une ouverture plus large du champ de réflexion au niveau du travail d'équipe. Pour favoriser les échanges entre personnes et développer la réflexion constructive, une multitude de temps et d'espaces sont prévus sous forme de réunions communes : réunions d'équipe, réunions pédagogiques, comités de coordination rassemblant les responsables de services, comités de direction, conseil éducatif.

6. Notre Conseil d'administration

Président : Bruno Vansielegem

Trésorier : Jean-Luc Petit

Secrétaire : Nathalie Penninckx

Administrateurs : Etienne Masquelier, André-Pierre Sonck, Véronique Mathy, Alain Van Hemelryck, Etienne Berrewaerts

II. PARTIE QUANTITATIVE

1. Nos Ressources Humaines

1.1. ETP

	<u>Temps plein en 2019</u>	<u>Temps plein 2020</u>
Ouvriers	4,15	4,2
Employés	48,55	51,2
Total	52,70	55,4

1.2. Personnes Physiques

<u>2019</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>
Ouvriers	1	6
Employés	39	17
Total	40	23

<u>2020</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>
Ouvriers	1	6
Employés	47	24
Total	48	30

En 2019, l'Amarrage comptait 63 membres du personnel.

En 2020, l'Amarrage a comptabilisé au total **78 membres du personnel** (personnes physiques). C'est une grande augmentation par rapport à l'année dernière. Cela s'explique par le contexte sanitaire : il y a eu des remplacements, augmentation du personnel pour renforcer les équipes, etc...

1.3. Proportion hommes-femmes

<u>2019</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
ETP	19,3	33,4
Pers. physiques	23	40

<u>2020</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
<u>ETP</u>	20,9	34,5
<u>Pers. physiques</u>	29	49

La proportion hommes-femmes reste du simple au double.

1.4. Personnel au Bénin et au Sénégal

Au Bénin : l'équipe est composée d'un ETP coordinateur local (qui assure aussi un rôle éducatif) et d'un ETP éducateur. Cap Solidarité Bénin accueille en moyenne 3 jeunes simultanément.

Au Sénégal : l'équipe est composée d'un ETP coordinateur local (qui assure aussi un rôle éducatif) et d'un ETP éducateur. Cap Solidarité Sénégal accueille en moyenne 3 jeunes simultanément.

1.5. Formation du Personnel

La politique globale de formation de l'Amarrage est synthétisée par un Plan Global de Formation. Celui-ci est approuvé pour 5 ans. Ce plan est aménageable chaque année lors du conseil éducatif avec l'ensemble du personnel. Les besoins sur le terrain déterminent les besoins en compétences qui eux-mêmes font naître les besoins en formation.

Formations 2020 : Elles ont été moins nombreuses que les autres années (car annulées, reportées ou données en visioconférence) :

- . Formation de base en aide à la jeunesse pour les travailleurs assurant des fonctions éducatives ou psychosociales
- . Soutenir la confiance en soi des parents
- . Fundraising pour les associations en temps de Covid
- . Perte, séparations, ruptures, transitions de vie et deuils à vivre
- . Prévention suicide
- . Formation sur la durée du temps de travail
- . Les scarifications à l'adolescence, les comprendre pour mieux agir
- . L'adolescent suicidaire : le comprendre pour mieux l'accompagner

Module de formation interne : Depuis 2018, nous avons mis en place une procédure de formation pour les nouveaux travailleurs de l'Amarrage. En effet, dans une démarche d'inclusion, il nous semble important que chacun soit formé aux valeurs de l'Amarrage, ainsi qu'à nos outils fondamentaux. Chaque nouveau travailleur est « parrainé » par un plus ancien et suit quelques modules de formation sur nos référentiels de travail. En 2020, ce sont 8 nouveaux travailleurs qui étaient concernés.

1.6. Représentation des travailleurs

L'année 2020 a vu naître nos deux organes de représentation des travailleurs. Nous avons une délégation syndicale ainsi qu'un comité pour la prévention et la protection au travail.

2. Nos bénéficiaires

2.1. Nombre de jeunes pris en charge

MISSION	Projet	2018	2019	2020
Hébergement	Les 3 Maisons d'accueil	70	68	65
Hébergement	SRU Atalante	35	91	79
Séjour de rupture	Cap Solidarité	35	36	31
Accompagnement	Chenal	57	76	71
	Total	197	271	243

NB 1 : En 2020, suite à une demande particulière de Fedasil, nous avons accueilli un jeune MENA (Mineur étranger non accompagné) pendant 2 mois. Etant hors du cadre Aide à la Jeunesse, il ne rentre pas dans les quotas ci-dessus mais cela souligne une valeur importante à l'Amarrage : l'ouverture d'esprit.

NB 2 : Le Chenal reçoit des mandats courts, souvent en prévention (travail intensif) : cela implique donc un « turn over » important. Les 71 PEC correspondent au nombre de « situations », c'est-à-dire au « nombre de mandats » confiés à l'équipe du Chenal (il y a parfois un deuxième mandat pour un même jeune, parfois c'est un mandat qui ne dure qu'un mois, ...).

NB 3 : Il est très intéressant de noter que, pour l'année 2020, le SRU a enregistré 4114 **demandes** de prise en charge. Ce chiffre reflète bien l'utilité d'un service d'urgence pour répondre aux besoins de jeunes et familles en crise.

NB 4 : En 2020, on observe une diminution du nombre de jeunes pris en charge dans chacun de nos projets. Cela est dû à la période de confinement. Entre mars et juin, les services d'aide à la jeunesse étaient au ralenti, nous avons bloqué les nouvelles entrées dans nos maisons pour éviter les allers et venues de nouveaux jeunes, l'équipe du Chenal a poursuivi ses missions d'accompagnement qui étaient en cours mais n'a pas pris de nouvelles situations pendant quelques temps, et Cap Solidarité ne recevait pas de nouveaux jeunes vu que les frontières étaient fermées et que le projet Belgique n'a débuté qu'à la mi-juin.

2.2. Pourcentage d'occupation des projets

Selon l'arrêté du gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi de subventions pour notre service (cfr nouveau décret), le taux de prises en charge (taux d'occupation), pour l'ensemble de nos projets, ne peut être inférieur à 90% sur un an. Le tableau ci-dessous démontre bien que nous sommes au-dessus de ce taux (calculé selon le nombre de jours de prise en charge). L'article 10 de cet arrêté stipule que si le taux est inférieur à 90 % pendant 3 années consécutives, il peut y avoir une révision du nombre de prises en charge à la baisse.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<u>Le Cabestan</u>	103,12%	95,87 %	96 %	96,34 %	98,46 %	98,48 %
<u>L'Estacade</u>	98,98 %	100 %	98,79 %	97,42 %	98,55 %	98,23 %
<u>La Baïne</u>	100,67 %	96,52%	99,54 %	98,71 %	102,98 %	98,83 %

<u>Le Chenal</u>	81,89 %	118,6 %	100,30 %	96 %	113,15 %	115,80 %
<u>Cap Solidarité</u>	88,80 %	128,89 %	100 %	110 %	111,07 %	62,80 %
<u>SRU Atalante</u>				94,56 %	98,74 %	93,95 %

En 2020, nous observons une diminution du taux d'occupation pour les projets Cap Solidarité et SRU.

Cap Solidarité : Avec la crise sanitaire, tous les départs à l'étranger ont été annulés à partir de mi-mars. Les prises en charge qui étaient en cours ont continué en Belgique mais l'équipe n'a pas été mandatée pour de nouvelles situations. Ce n'est qu'avec le démarrage du projet « mise au vert », en juin, que Cap Solidarité a pris en charge de nouveaux jeunes. Par ailleurs, le projet « mise au vert » en Belgique a un turn over de jeunes plus important car la durée de prise en charge est plus courte que les séjours à l'étranger : il y a donc autant de jeunes pris en charge (cfr 2.1.) mais moins de jours de prises en charge (cfr 2.2.).

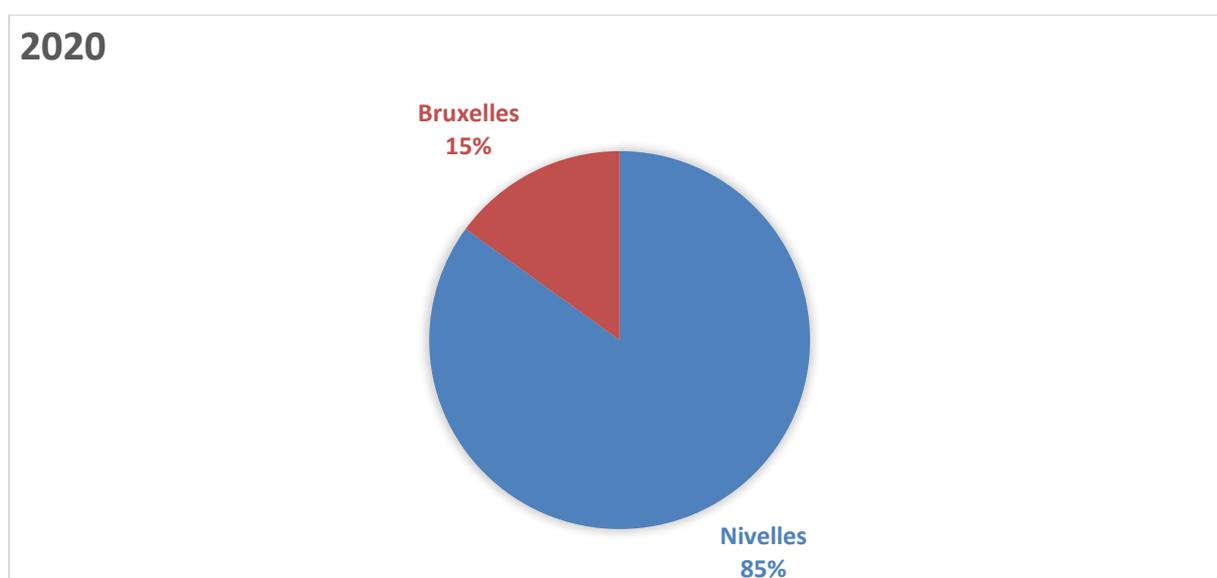
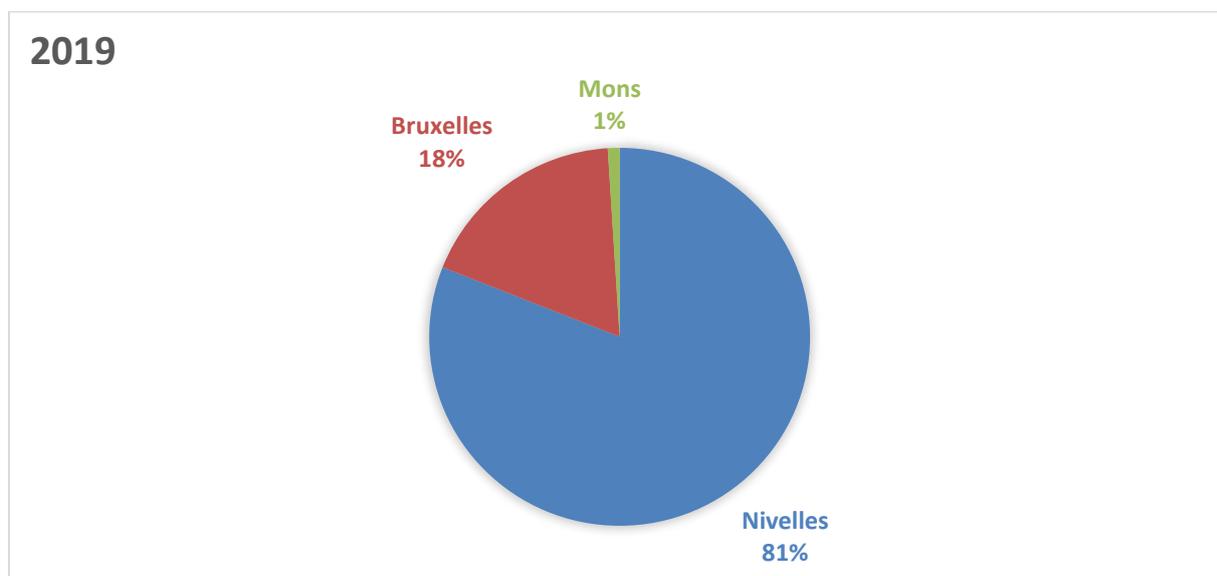
SRU : Dans un service résidentiel d'urgence, les jeunes sont placés pour une durée de 20 à 40 jours, puis ils sont réorientés ailleurs. Au moment du confinement de mars, afin de respecter la bulle et de ne pas prendre de risque pour l'équipe et les jeunes, nous n'avons pas pris de nouvelles prises en charge, car cela aurait créé trop d'allers et venues dans la maison. Cela explique que le taux de PEC est un peu plus bas que l'année précédente.

Chenal : le pourcentage d'occupation du projet Chenal est plus élevé que l'année dernière. La mission du Chenal est préventive et l'équipe intervient directement dans le milieu de vie : vu la situation sanitaire, les demandes de prises en charge ont augmenté car les besoins étaient d'autant plus importants (jeunes non-stop à la maison, parents sous tension, épuisement des familles, ...). Nous avons engagé une personne supplémentaire afin de renforcer l'équipe et augmenter le nombre de prises en charge. C'est ainsi que nous avons pu accompagner 16 jeunes simultanément, plutôt que 12.

2.3. Origine des jeunes selon les arrondissements

Concernant les **projets d'hébergement**, les enfants sont essentiellement issus de l'arrondissement de Nivelles (capacités réservées). Pour le projet du **Chenal**, les jeunes sont uniquement issus de l'arrondissement de Nivelles. Enfin, **Cap Solidarité et l'Atalante** travaillent avec les arrondissements de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Voir détails dans les points suivants.

2.3.1. Les maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade)



Nous observons toujours les mêmes proportions dans nos maisons : la plus grande majorité de nos jeunes proviennent de l'arrondissement de Nivelles. Cela s'explique par le principe des « capacités réservées » régi par une circulaire ministérielle, qui guide les admissions et entrées des jeunes dans nos maisons d'accueil.

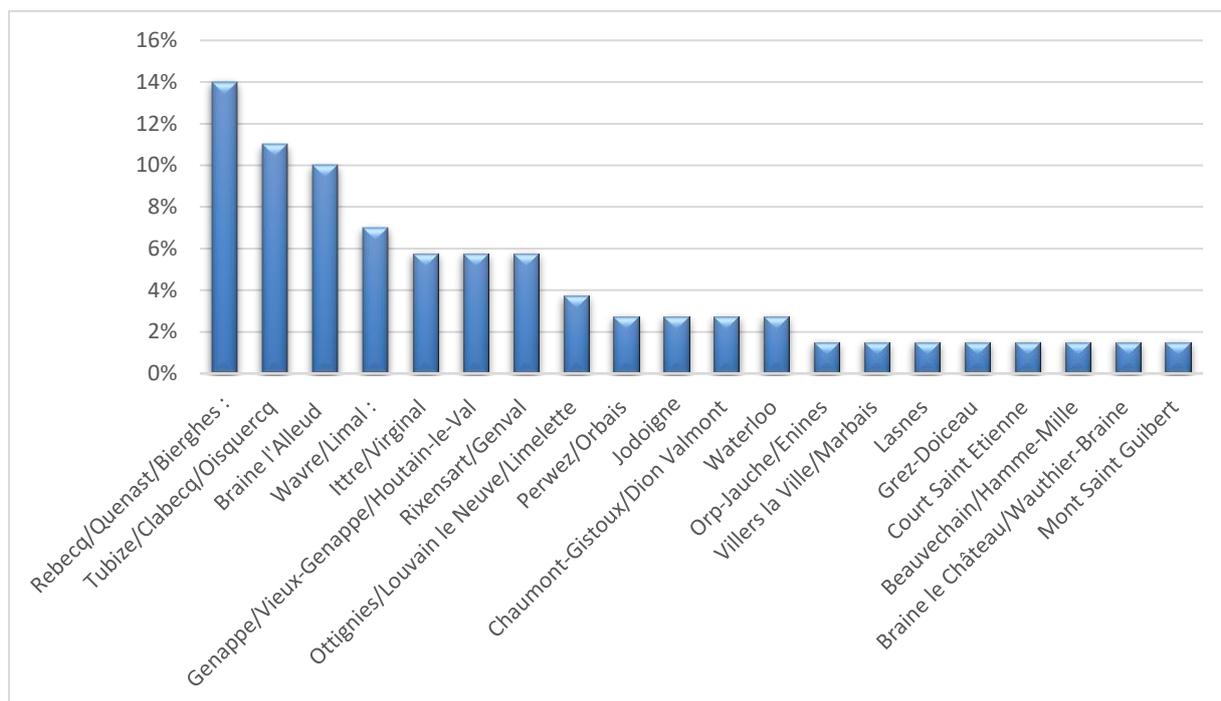
L'objectif de cette mesure vise à améliorer le processus d'admission, de prolongation et sortie de prise en charge en plaçant l'intérêt du jeune au centre des préoccupations.

Concrètement, chaque structure possède un certain nombre de places réservées pour tel ou tel mandant. Dès qu'une place se libère, la directrice pédagogique informe le mandant concerné de la disponibilité qui verra avec ses collègues les priorités en termes de placement. Après la demande, la procédure d'admission se met en route dans le respect de notre projet pédagogique.

2.3.2. Le Chenal

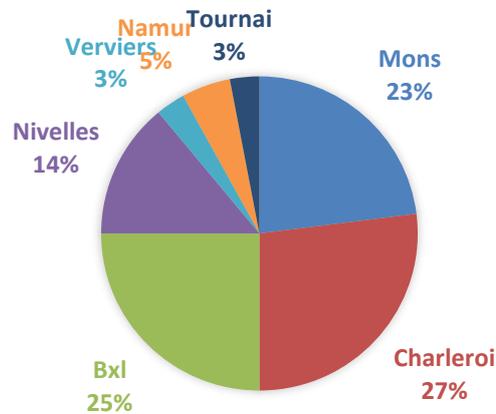
L'équipe du Chenal travaille uniquement avec les mandants de Nivelles. Comme il s'agit d'un travail intensif, il est plus simple de rester dans une zone géographique proche. Pour information, voici les communes du Brabant Wallon dont étaient issus les jeunes du Chenal en 2020 :

- 32,5 % des situations proviennent du Brabant Wallon ouest (Braine le Château/Ittre/Rebecq/Tubize) et 4 % du Brabant Wallon est (Hélécine/Jodoigne/Orp-Jauche/Ramillies). Malgré la petite superficie du BW ouest, la proportion de prises en charge y est très importante, contrairement au BW Est.
- Le Brabant Wallon centre (Braine l'Alleud/Nivelles/La Hulpe/Waterloo/Lasne/Genappe/Villers-la-Ville/Court-Saint-Etienne/Ottignies/Louvain-la-Neuve/Rixensart/Wavre/Mont-Saint-Guibert/Chastre/Walhain/Chaumont-Gistoux/Grez-Doiceau/Beauvechain/Incourt) compte 63,5% des prises en charge du Chenal.

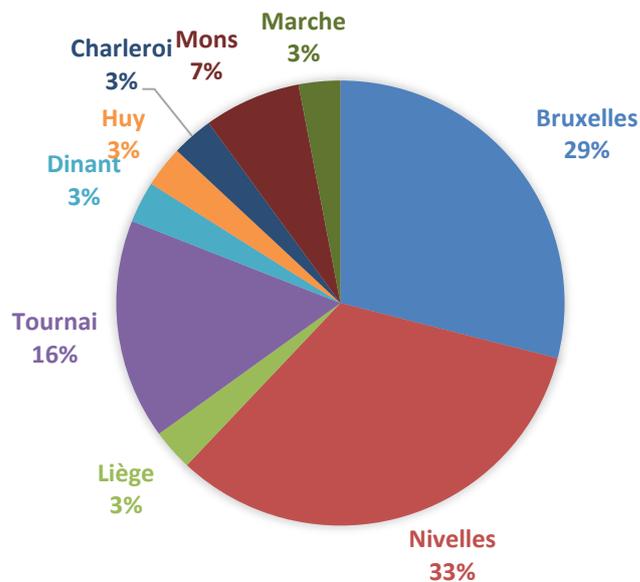


2.3.3. Cap Solidarité

2019

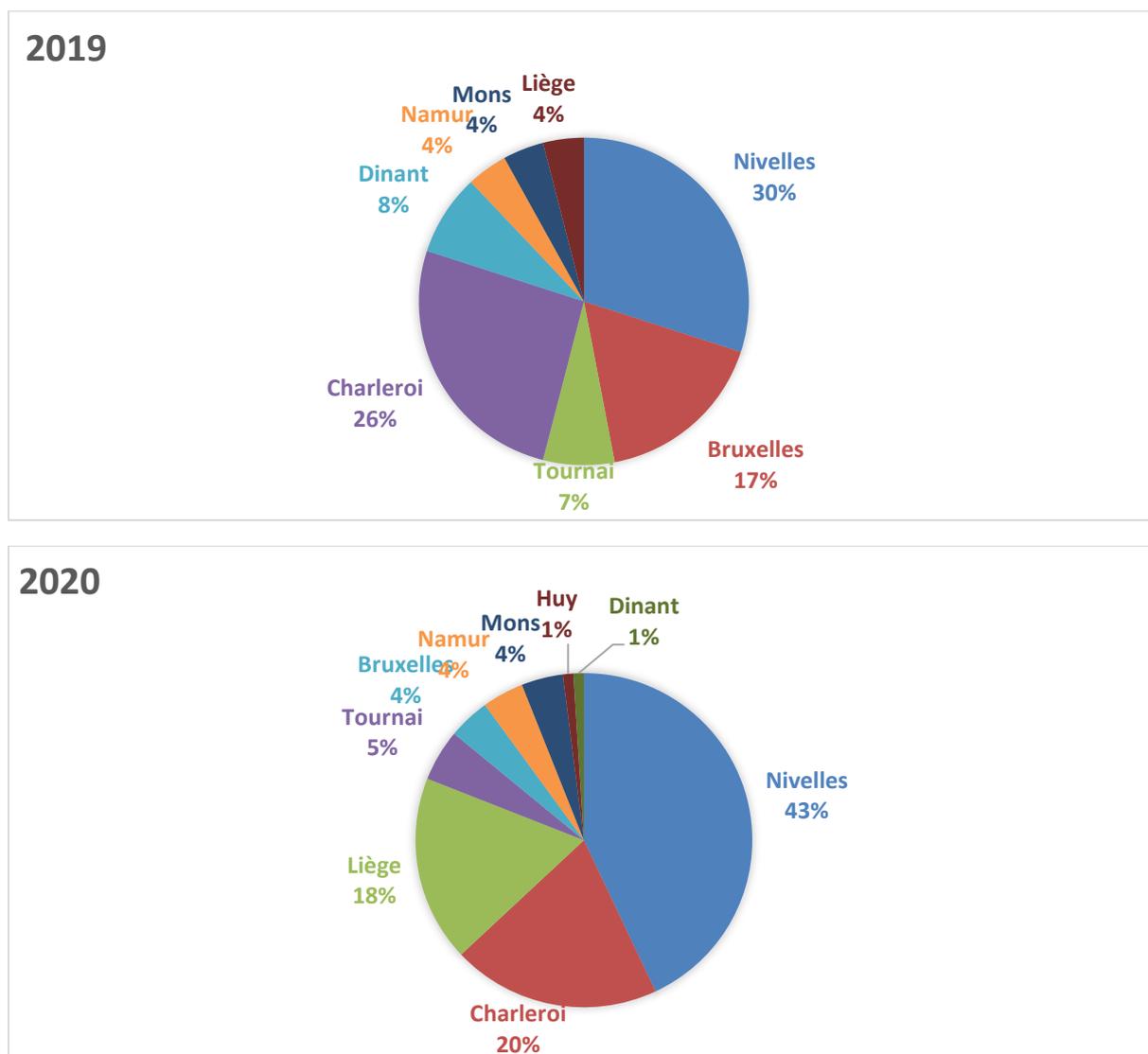


2020



Le projet Cap Solidarité peut prendre en charge 12 situations simultanément. Ce projet travaille avec les mandants de divers arrondissements. Par rapport à l'année passée, on observe que les mandats venant de Nivelles ont doublé, alors que ceux de Charleroi ont fortement diminué. Notre hypothèse est la suivante : le nouveau décret impose que 50 % des places en séjour de rupture soient réservées pour les jeunes ayant commis un fait qualifié infraction (les jeunes FQI), et les autres 50 % pour les jeunes en danger (en prévention). Or, certains mandants pensent que ce projet est accessible uniquement aux jeunes FQI. Il y a sans doute un flou autour de cela que nous essayons de clarifier avec une meilleure communication.

2.3.4. Le Service Résidentiel d'Urgence



Les jeunes placés à l'Atalante peuvent provenir de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est tout de même intéressant de relever que les arrondissements les plus proches, Nivelles et Charleroi, sont plus représentés. Cette année, beaucoup de jeunes sont issus de l'arrondissement de Liège.

2.4. Répartition des PEC suivant les mandants

Les enfants et les jeunes sont confiés à un des projets subventionnés de l'Amarrage par un « mandant », c'est-à-dire, une autorité administrative ou judiciaire.

2.4.1. Autorité administrative de l'Aide à la jeunesse

- Le Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) - aide acceptée

Le SAJ est une autorité publique intervenant uniquement avec l'accord des intéressés. Ce service est dirigé par un « conseiller ». Il existe un SAJ par arrondissement.

Un des objectifs des SAJ est de faire émerger, en collaboration avec le jeune et sa famille, une solution aux problématiques afin d'éviter l'intervention de la justice.

- Le Service de Protection de la jeunesse (SPJ) - aide contrainte

Le SPJ est dirigé par un « directeur », chargé de mettre en œuvre les décisions du Tribunal de la Jeunesse.

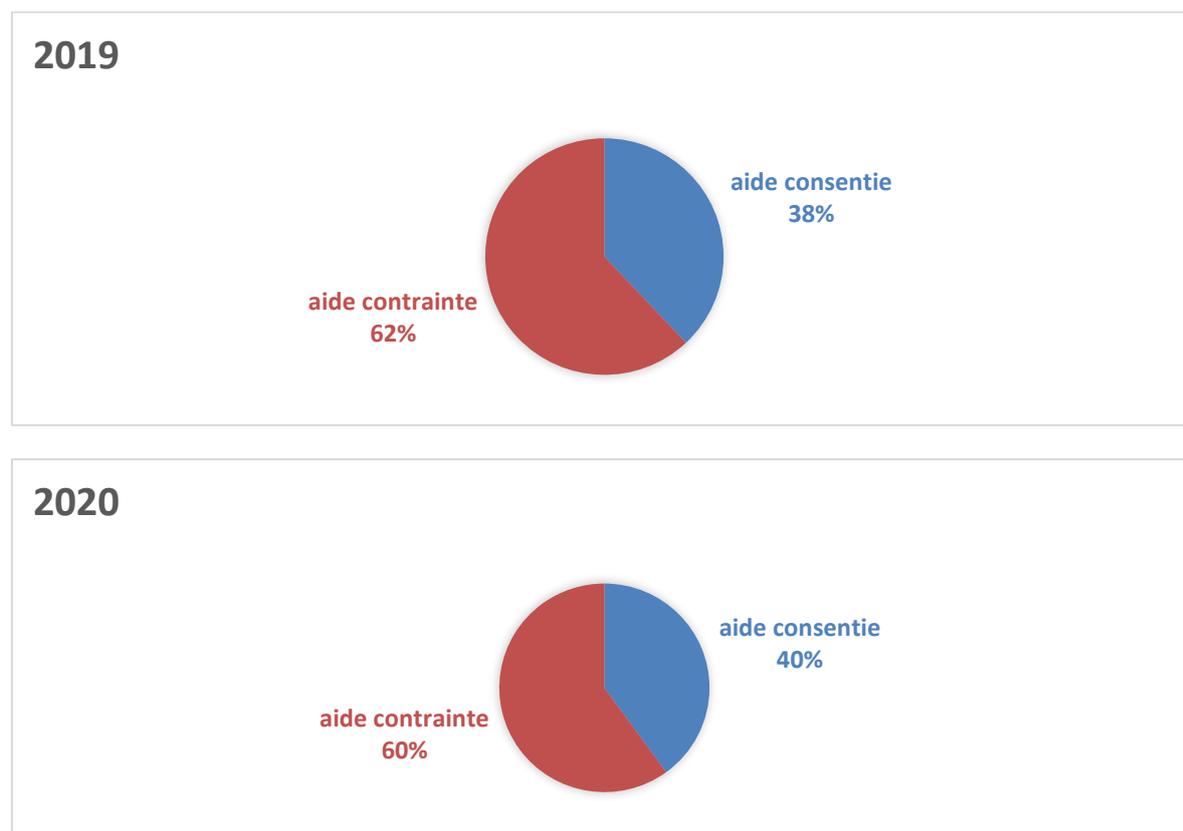
Ce service assure également l'accompagnement des jeunes qui ont commis un fait qualifié infraction et pour lequel le Tribunal de la Jeunesse intervient au niveau protectionnel.

2.4.2. Autorité judiciaire de l'Aide à la jeunesse

Le Tribunal de la jeunesse (TJ) est une chambre spéciale du Tribunal de Première Instance prévue pour les jeunes âgés de maximum 18 ans ainsi que leurs parents. Le juge de la jeunesse intervient quand :

- ils ont commis des faits délictueux ;
- ils se trouvent dans une situation difficile. Soit eux-mêmes, soit leurs parents ont besoin d'une aide urgente ;
- les parents ne respectent pas leur obligation alimentaire ou se rendent coupables de maltraitance, d'abus et de négligence.

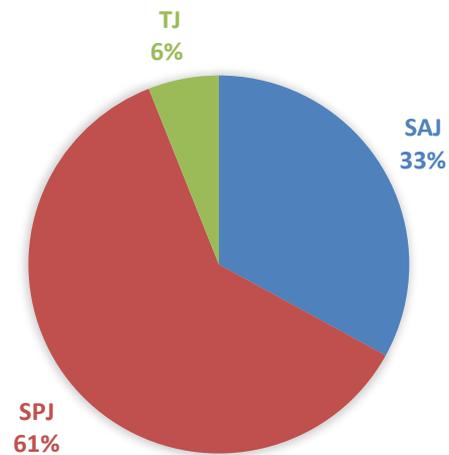
2.4.3. Origine de la demande de PEC pour les maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade)



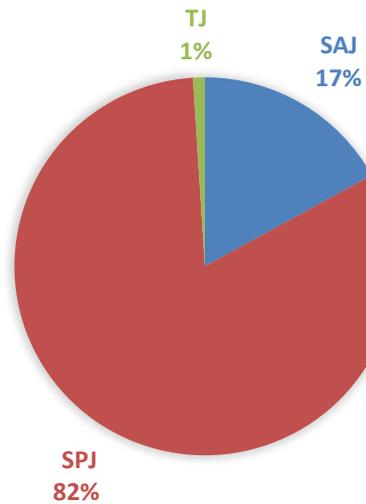
Nous observons les mêmes proportions d'année en année. C'est normal car cela suit aussi le principe des capacités réservées.

2.4.4. Origine de la demande de PEC pour le service résidentiel d'urgence

2019



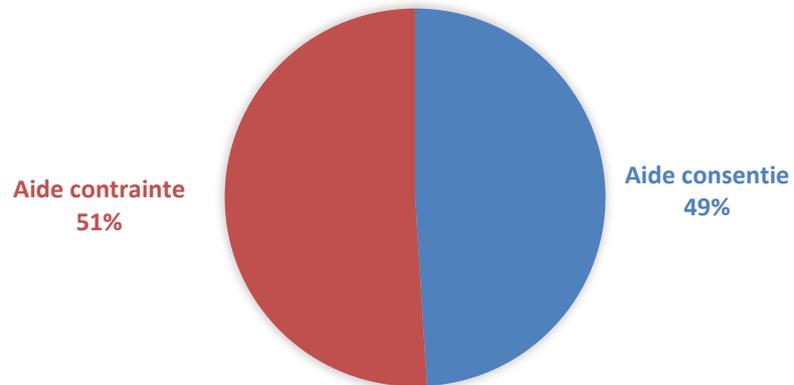
2020



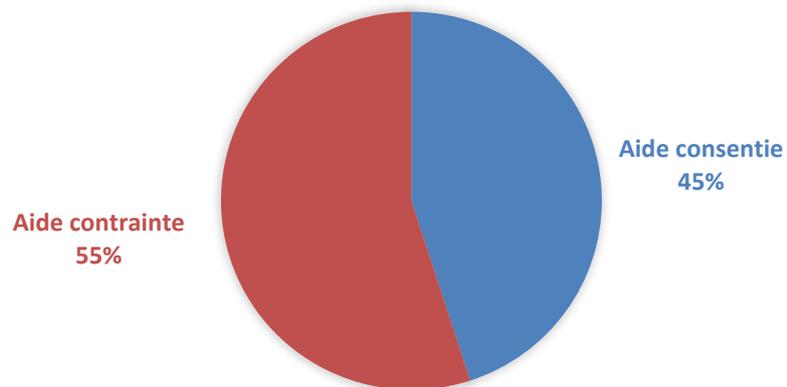
Nous observons que la tendance a changé par rapport à l'année dernière : les situations provenant du SAJ (aide consentie) ont diminué de moitié, alors que la proportion des jeunes placés au SRU par le service de protection de la jeunesse a augmenté.

2.4.5. Origine de la demande de PEC pour le projet du Chenal

2019



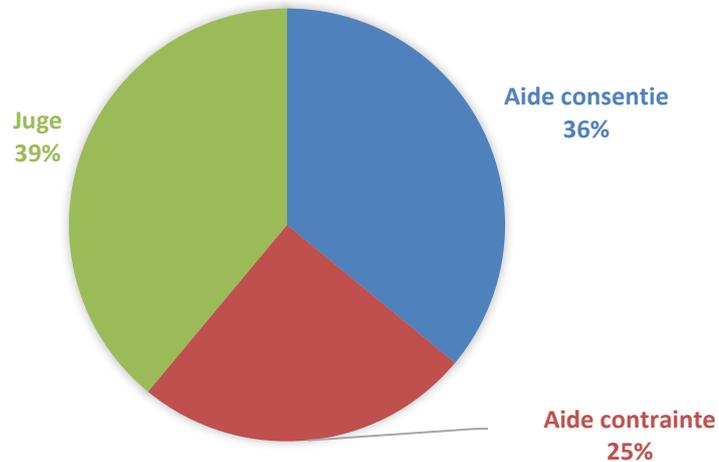
2020



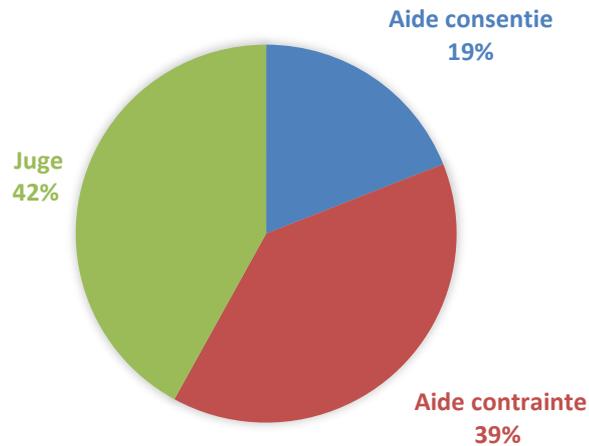
Depuis 2019 : aide consentie et aide contrainte représentent chacune la moitié des mandats.

2.4.6. Origine de la demande de PEC pour le projet Cap Solidarité

2019



2020



En 2020, nous observons que Cap Solidarité a été davantage sollicité pour des situations issues de l'aide contrainte (SPJ et Tribunal).

Selon le nouveau décret, 50 % des places pour les projets rupture doivent d'office être réservées pour les jeunes poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction (FQI).

2.5. Durée moyenne de placement (en mois) dans nos maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade)

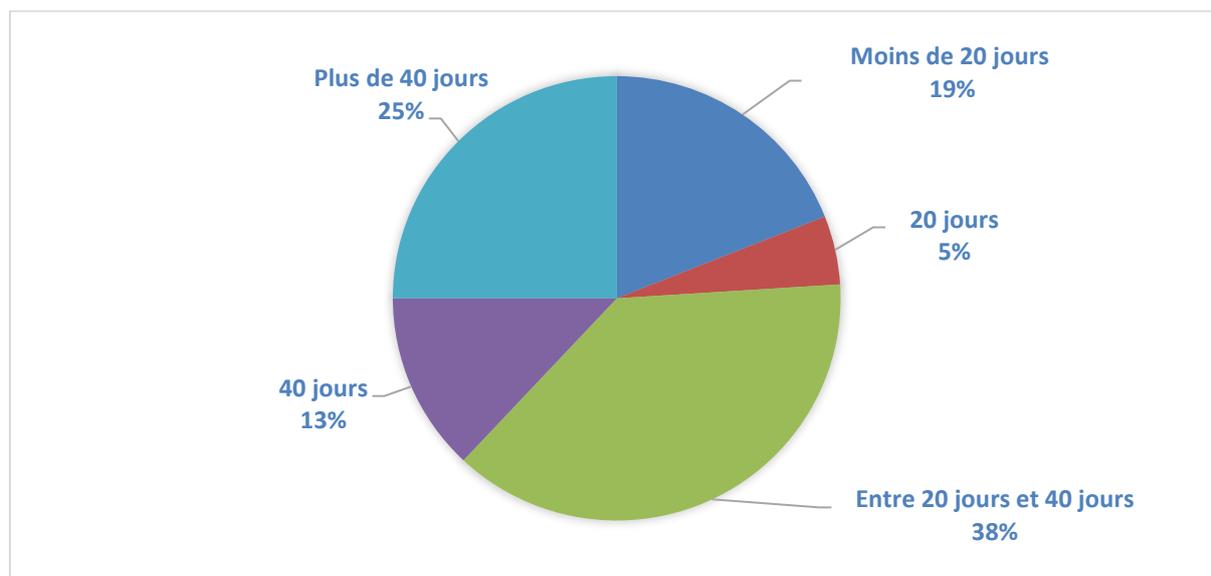
	2016	2017	2018	2019	2020
Maisons d'accueil	31,41	32,4	30,4	31,96	30,98

Par Maison :

	Cabestan	Estacade	Baine
En 2018	23,1	43,1	25,1
En 2019	23,55	43,95	28,39
En 2020	24,76	36	32,18

Nous observons que l'Estacade continue à avoir la durée moyenne de placement la plus longue. Certains enfants y sont accueillis depuis leur plus jeune âge.

2.6. Durée moyenne de placement au SRU



Une des spécificités d'un service résidentiel d'urgence est la courte durée de placement. Il s'agit de mandats de 20 jours, renouvelables une fois.

Pourtant, on observe que les jeunes restent souvent plus de 20 jours. En effet, dans la réalité du quotidien et de l'urgence, il est difficile de réorienter un jeune en 20 jours ou moins. Le chiffre de prise en charge au-delà des 40 jours est aussi plus important car, avec le premier confinement, les jeunes sont restés plus longtemps.

2.7. Age des enfants accueillis dans nos maisons d'accueil

Pour le Cabestan, l'Estacade et la Baine, voici les âges des enfants accueillis (âges calculés à la date du 30 juin 2020) :

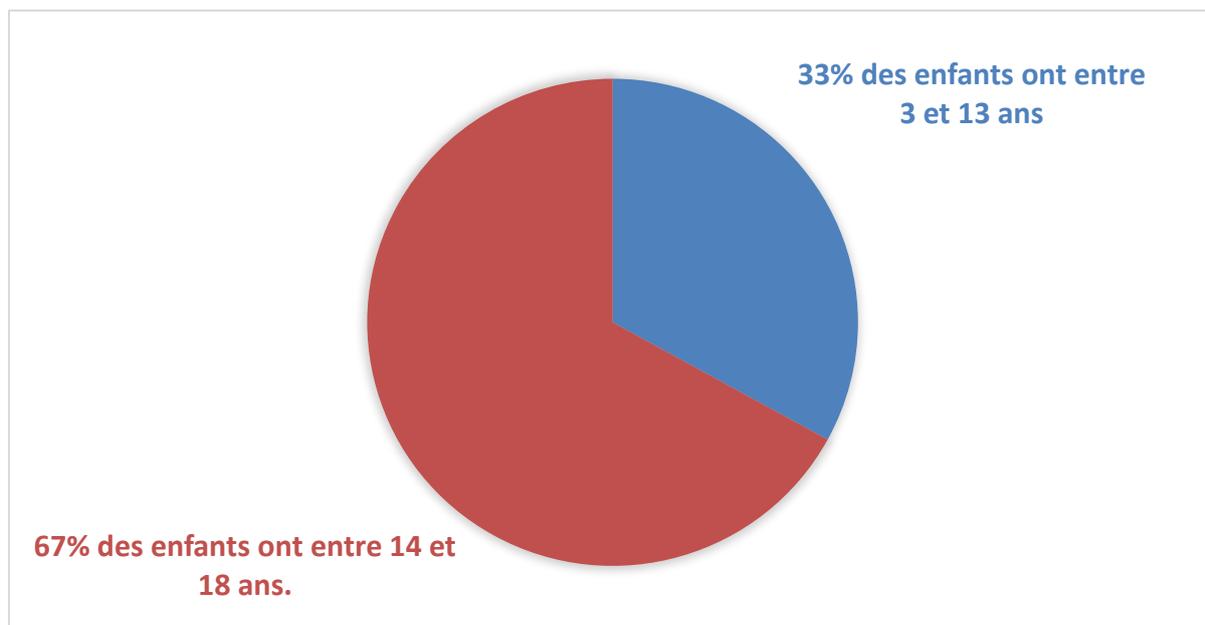
Age	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
Accueils	1	2	0	4	2	4	1	5	4

Age	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Total
Accueils	2	1	6	5	15	8	4	1	65

Au niveau des maisons d'accueil, nous observons davantage de jeunes de 14 ans et plus. En 2020, nous avons 15 jeunes de 16 ans ! Cela s'explique par nos espaces ados qui accueillent spécifiquement cette tranche d'âge.

Nous veillons cependant à maintenir une verticalité des âges au sein de chaque groupe et dans chaque maison, pour construire une ambiance familiale... même si cela n'est pas toujours possible avec le principe des capacités réservées et le fait que les jeunes sont placés souvent de plus en plus tard ou bien restent de plus en plus longtemps dans nos maisons.

2.8. Age des jeunes accueillis au SRU



En 2020, le plus jeune qui a été accueilli à l'Atalante avait 3 ans. Notre SRU accueille beaucoup d'adolescents. Certains SRU fonctionnent en sélectionnant les jeunes (en fonction l'âge et du sexe) et cela est stipulé dans leur projet éducatif. Nous ne fonctionnons pas de cette façon. Nous prenons les jeunes en fonction de la dynamique de groupe et de leurs difficultés respectives.

2.9. Entrées et sorties 2020

2.9.1. Entrées 2020 en maison d'accueil

Cabestan	Estacade	Baine	TOTAL
6	7	6	19

Nous enregistrons 19 nouvelles entrées en 2020. Comparaison avec les années précédentes : 19 en 2019, 25 en 2018, 24 en 2017, 30 en 2016 et 26 en 2015.

Les nouvelles entrées sont un peu moins nombreuses que les années précédentes mais elles sont en équilibre avec les sorties (voir point suivant). Nous expliquons cela comme une « conséquence » du nouveau décret. En effet, le nouveau décret privilégie dans un premier temps le maintien en famille

(avec le suivi d'un service) ou l'accueil chez des familiers. Les mesures de placement/hébergement viennent vraiment à la fin des possibilités.

Nous observons aussi que les placements en maison d'hébergement à l'Amarrage sont de plus en plus longs et il s'agit d'enfants avec de moins en moins de ressources familiales (les longues durées de placement à l'Estacade en sont la preuve par exemple).

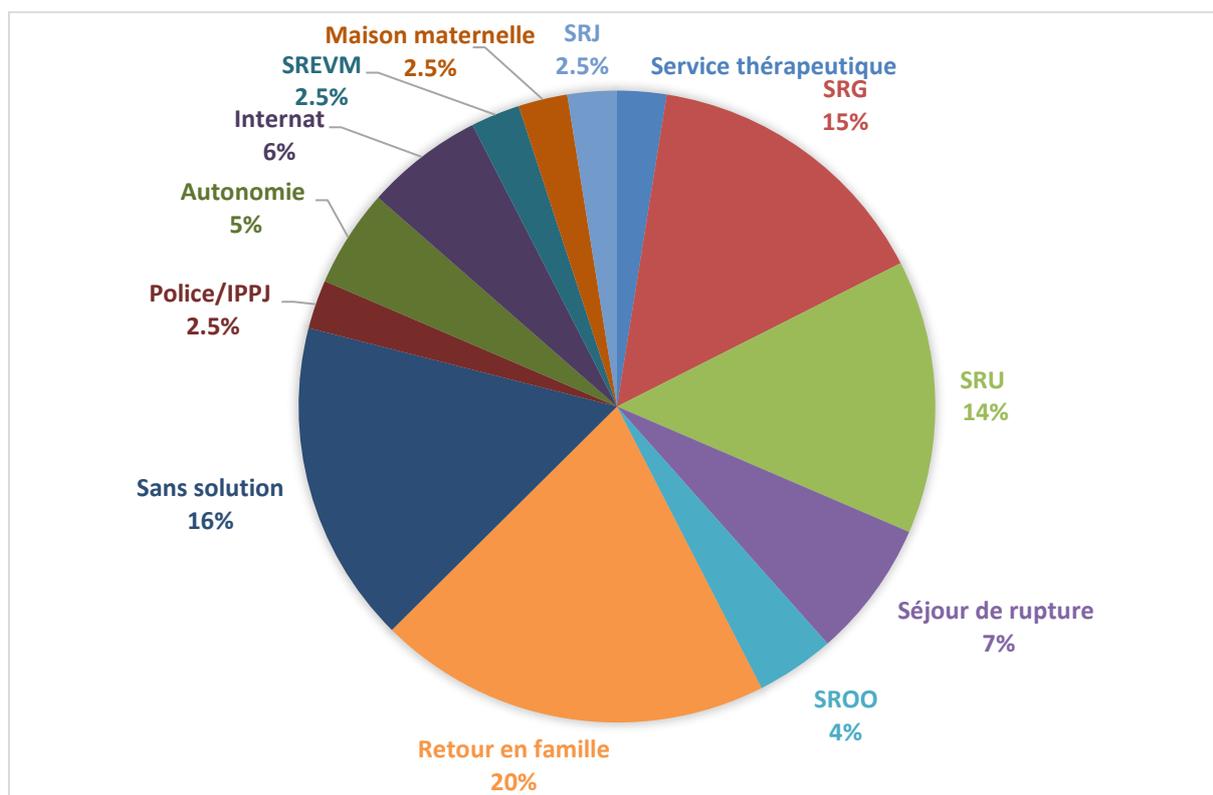
2.9.2. Sorties 2020 pour les maisons d'accueil : quelles orientations ?

Orientation	Cabestan	Estacade	Baïne	TOTAL
Famille ou famille accueil	2	4	3	9
Majorité/Autonomie/kot	/	2	1	3
Autre service	3	1	1	5
Plus de collaboration	/	1	/	1
Total	5	8	5	18

2020 comptabilise 18 sorties. Les sorties représentent 37 % de la capacité globale simultanée d'accueil (18/48) des maisons. La moitié des enfants qui ont quitté nos maisons sont rentrés en famille.

2.9.3 Sorties 2020 pour le SRU : quelles orientations ?

Voici les orientations des jeunes à l'issue de leur placement à l'Atalante en 2020 :



1/5 des jeunes retournent en famille après leur placement au SRU.

Presque 1/5 des jeunes quittent le SRU sans aucune perspective d'orientation (le délai est parfois trop court pour trouver la solution adaptée à la problématique et il y a un manque de places dans les institutions). 14 % des jeunes qui sortent de notre SRU sont dirigés vers un autre SRU. Ces dernières statistiques nous interpellent : ce sont des jeunes qui sont « trimballés d'un service à l'autre » pendant

des années, il s'agit de jeunes en errance, souvent à la croisée de différents secteurs (aide à la jeunesse, santé mentale, handicap) : ils sont appelés les « incasables ».

Nous souhaitons mettre en évidence la transversalité qui peut exister entre les projets d'Amarrage, si le mandant le permet bien sûr : un jeune est arrivé au SRU suite à un accompagnement par le Chenal. 6 jeunes ont été pris en charge par un autre service d'Amarrage après le passage au SRU.

2.9.4 Sorties 2020 pour le Chenal : quelles orientations ?

Sur les 71 jeunes pris en charge par le Chenal, 48 situations se sont clôturées en 2020. Parmi ces derniers :

- . Pour 1 d'entre eux, le dossier a été judiciairisé
- . 1 a été hospitalisé (hôpital psychiatrique)
- . 4 ont été placés en Service Résidentiel d'Urgence
- . 2 ont commencé un projet de pré-autonomie
- . 40 jeunes sont restés en famille

Ce chiffre (40 maintiens en famille) démontre le sens du projet Chenal et répond tout à fait à la philosophie du décret. L'équipe intervient en amont, en prévention au placement, en accompagnant le jeune et sa famille de façon intensive, directement à partir de chez eux. L'objectif est atteint lorsque l'on voit le nombre de situations qui se stabilisent et qui permettent au jeune d'être maintenu en famille plutôt que placé. Et, s'il y a un placement, celui-ci est préparé avec les bénéficiaires, ce qui permet de faciliter le travail par la suite.

2.9.5. Sorties 2020 pour Cap Solidarité : quelles orientations ?

En 2020, ce sont 27 situations qui se sont clôturées au niveau du projet rupture. Voici les orientations :

- . 5 ont été pris en en charge par une autre institution après le projet Cap Solidarité
- . 12 jeunes sont retournés en famille
- . 1 a été en internat scolaire
- . Pour 7 jeunes, le mandant a mis fin à la prise en charge car le projet à l'étranger ne pouvait avoir lieu à cause du Covid
- . Pour 2 jeunes, même si le départ à l'étranger ne pouvait pas avoir lieu, l'équipe était toujours mandatée pour poursuivre l'accompagnement

2.10 : Travail avec la famille à partir d'une maison d'accueil

Notre travail est d'accompagner les jeunes et les familles en activant leurs compétences et leurs ressources. Tant que possible, nous espérons permettre une réinsertion de l'enfant ou du jeune en famille dans les meilleures conditions.

Pendant le placement :

Les enfants pris en charge dans nos maisons d'accueil ont la possibilité, avec l'accord du mandant, de passer des journées en famille lors des weekends ou des vacances. Ces moments de vie en famille ou chez des familiers sont importants pour le jeune, afin de lui ouvrir son réseau hors du cadre institutionnel et construire pour certains des perspectives d'un retour en famille.

En 2020, les 65 jeunes de nos maisons ont passé 3.836 journées en famille ce qui représente 16 % du nombre total de journées passées en hébergement. Ils sont toujours placés chez nous mais profitent de quelques moments en famille.

A la fin du placement :

Si le jeune retourne en famille, celle-ci peut encore bénéficier d'un accompagnement de l'équipe de l'Amarrage (s'il n'y a pas de relais par une autre institution). Dans ce cas, nous avons toujours un mandat de « suivi » mais, comme l'enfant n'est plus placé chez nous, il n'y a pas de financier. En 2020, ce travail d'accompagnement lors du retour en famille a représenté 1.203 journées.

2.11 : Suivi des jeunes en logement autonome

A la fin du placement, certains jeunes ne rentrent pas en famille.

Ils sortent de nos maisons et vivent dans un logement indépendant. Ils continuent à être soutenus par l'équipe éducative mais vivent en kot de manière beaucoup plus autonome. Cette nouvelle vie n'est pas toujours facile (gestion du budget, ménage, courses, accrochage à son projet scolaire, rythme quotidien, ...), même si les jeunes l'associent souvent à plus de libertés.

Il est difficile pour nos équipes, avec le budget alloué, de trouver des kots pour les jeunes. C'est ainsi que nous avons développé un partenariat avec la haute école Cardijn qui permet d'offrir des places dans des kots avec des étudiants. Notre jeune est intégré dans ce kot communautaire, avec des étudiants du milieu social. C'est un beau win-win en termes d'échanges.

Pour nos statistiques, nous calculons le nombre de journées où les jeunes ont été suivis en logement autonome : en 2020, cela représentait 794 journées. Plus précisément :

- 245 journées concernaient les suivis en kot de nos jeunes de moins de 18 ans.
- 365 journées concernaient les suivis en kot de nos jeunes de plus de 18 ans.
- 184 journées concernaient les suivis en kot de nos jeunes dans le cadre de notre partenariat avec Cardijn.

794 journées d'accompagnement de jeunes en logement autonome n'est pas un nombre très élevé. Nous expliquons cela par le fait que nos espaces ados, en interne, offrent déjà des solutions variées pour nos jeunes. Nous avons sans doute moins recours à des kots autonomes extérieurs car nous disposons d'un espace ados au sein de chaque maison. Chaque espace ados est différent et cela peut convenir à différents types de situations (espace communautaire de 5 ados - espace communautaire de 3 ados - 2 espaces individuels).

2.12. Les Fratries

Voici le nombre de fratries dans nos maisons en 2020 :

A la Baïne : 4 fratries de 2 enfants chacune.

A l'Estacade : 2 fratries de 2 enfants chacune.

Au Cabestan : 4 fratries de deux enfants chacune.

Pour le bien-être des enfants, il est important de maintenir la fratrie ensemble dans la mesure du possible. Cela amène aussi un climat convivial dans nos maisons (cfr situation de cas page 31).

III. PARTIE QUALITATIVE

1. Focus 2020

1.1. FOCUS : Projet « Mise au Vert » : une nouvelle forme de rupture pour les jeunes, né dans le contexte de la crise sanitaire

A partir de mars 2020, les séjours éducatifs de rupture ont dû se réinventer car les départs vers l'Afrique/Europe ont été suspendus. L'équipe de Cap Solidarité a dû faire preuve de créativité et a adapté le projet. Depuis mi-juin, des séjours en Belgique sont possibles. Ce projet peut se mettre en place assez rapidement, selon la demande du mandant.

Le projet « Mise au vert », c'est vivre une expérience « sociabilisante » et mobilisatrice dans un contexte déstabilisant, qui offre la possibilité au jeune de se reconstruire, s'interroger sur ce qu'il est, ses valeurs et la relation qu'il entretient avec les autres.

Grâce à cette **pause**, il réalise un **défi positif et valorisant**, crée des liens, développe des compétences, prend confiance en lui et peut ainsi se remobiliser sur son projet individuel.

Ce projet d'adresse à des jeunes de 15 à 18 ans en décrochages multiples.

Le projet s'étale sur **3 phases** : maximum 15 jours de préparation en Belgique, 10 jours de séjour (prolongeable jusqu'à 60 jours selon le projet du jeune), 3 à 5 mois d'accompagnement au retour.

Le cœur du projet, le séjour en tant que tel, permet au jeune de faire une pause dans son quotidien. Après la transition de 2 jours avec son éducateur (accroche relationnelle et défi positif), le jeune est accueilli par un partenaire issu du monde rural (maraîchage, soins aux animaux, ...). Il est intégré aux activités et participe aux tâches quotidiennes.

Ce nouveau projet à l'Amarrage a été une belle opportunité dans la crise.

1.2. FOCUS : Etape importante pour le bien-être des jeunes : les grands travaux de rénovation à la Baïne ont pris fin en 2020

La Baïne, notre maison d'accueil de Houtain-le-val, constitue un cadre de vie idéal pour les enfants et leur bien-être. Cependant, l'étage devait être rénové. L'Amarrage a repris cette maison en 2008 et, depuis, nous ne cessons d'aménager les lieux pour les rendre les plus conviviaux possible afin d'alléger le poids du placement pour les enfants.

Après la cuisine et la salle de jeux, c'était au tour des chambres et sanitaires de faire peau neuve. En deux ans, on a adapté l'espace pour qu'il respecte au mieux le bien-être des jeunes.

Avant, l'étage était assez rustique et comptait surtout des chambres collectives (chambres de 3 ou 4 enfants). Grâce aux travaux, on peut maintenant accueillir nos 13 jeunes dans **5 chambres individuelles et 4 chambres doubles** (chambres doubles pour les petits ou les fratries). Cela leur offre plus d'intimité. Cet aménagement de l'espace est aussi très important en cette période de Covid (en cas de quarantaine par exemple).

Les objectifs d'un tel projet sont bel et bien atteints :

- La maison est plus conviviale : le lieu de vie des jeunes est plus agréable, plus confortable, plus neuf, plus lumineux.
- Les normes de sécurité et d'hygiène sont respectées
- Les jeunes ont plus d'intimité

2. Nos Références méthodologiques

2.1. La thérapie brève

Les équipes s'efforcent, dans leur travail pédagogique, d'appliquer la grille de lecture de la thérapie brève. Cette approche permet d'avoir une vision interactionnelle des situations et donc de rendre à chacun sa part de responsabilité dans les difficultés vécues et la possibilité d'être acteur de changement plutôt que victime d'une situation. La thérapie brève aborde les difficultés en travaillant avec le(s) système(s) dans le(s)quel(s) le jeune et ses proches évoluent.

2.2. La co-intervention et la garance éducative

Chaque situation bénéficie d'un éducateur garant et d'un intervenant psycho-social pour réaliser, en fonction des besoins, un travail en co-intervention. Cette co-intervention offre l'avantage d'un double regard sur les situations à travers des filtres différents : le travail de terrain et les entretiens. Cela permet de mettre en place des stratégies tout en veillant à rester impartial vis-à-vis de tous les membres du système.

2.3. Le travail avec les familles

Le travail avec les familles/familiers est présent tout au long de la prise en charge. De manière générale, ce travail consiste à rechercher les compétences des familles et les renforcer, accompagner la famille dans le développement d'un projet de vie, travailler des problèmes concrets en analysant la manière dont les intéressés ont tenté d'y faire face précédemment pour essayer un nouveau type de solution, aider les intéressés à rétablir la confiance à travers le dialogue, accompagner la famille dans la prise de connaissance des outils d'insertion afin qu'au terme de notre aide, elle puisse utiliser, au besoin, différents services.

2.4. Le travail en réseau

Le travail en collaboration avec le réseau est un axe essentiel de notre travail au quotidien. Il est important de partir du réseau construit par le jeune et sa famille.

Le travail en réseau offre une richesse de travail autant pour les jeunes et leur famille que pour les équipes. Le réseau est tout d'abord constitué de l'ensemble des autorités mandantes.

Le réseau a 4 fonctions :

- Enrichir et optimiser nos expériences et nos pratiques professionnelles, en participant à diverses initiatives : Coordination spontanée du Brabant Wallon, association des directeurs du résidentiel du Brabant Wallon, réseau Archipel, ...

NB : Le réseau de santé mentale Archipel est un réseau collaboratif et intersectoriel dont l'objectif est de mettre en œuvre, en Brabant wallon, la nouvelle politique en santé mentale pour enfants et adolescents. Un travailleur d'Amarrage est d'ailleurs détaché pour Archipel.

- Travailler en partenariat avec les communes et les infrastructures locales, pour favoriser l'intégration du jeune le temps de son éloignement du milieu familial : écoles, centres sportifs, mouvements de jeunesse, AMO, CPAS, infor-jeunes, planning familiaux, centre de guidance, ...
- Veiller, dans le cadre des interventions en famille ou dans une perspective de retour en famille ou d'installation en kot, à accompagner le jeune et la famille dans la recherche de partenaires au sein de leur environnement, en fonction des besoins
- Aider le jeune dans son travail d'autonomisation

2.5. L'accroche relationnelle

Une partie importante du travail éducatif réside dans l'accroche entre le jeune et les éducateurs qui l'accompagnent au quotidien (notamment son éducateur garant). Cette accroche a pour but de créer du lien permettant ainsi d'instaurer un climat de confiance et ouvrir des pistes de solution. Les éducateurs sont créatifs et utilisent différents créneaux pour développer cette accroche.

L'accroche relationnelle avec les familles est également importante, que cela soit au niveau éducatif ou psycho-social afin de créer un travail de mise en lien et de confiance, en tenant compte du potentiel et des compétences de chacun.

3. Vacances, loisirs, et bien-être

3.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été

- La première quinzaine de juillet, les jeunes d'Amarrage qui n'ont pas l'occasion de rentrer dans leur famille ou de profiter de vacances, partent en « camp Amarrage ». Ils attendent cela avec impatience ! Les camps sont une belle façon de se retrouver et de renforcer les liens entre les jeunes et avec les éducateurs.
Après le confinement et une année scolaire bien mouvementée par la crise sanitaire, nos jeunes avaient grandement besoin de prendre le large, de souffler, de se sentir libres. Cependant, vu les contraintes pour voyager, nous avons dû changer les plans 😊
Le camp au Portugal (12 ados) s'est transformé en un "Tour de France" : le groupe est parti en camionnette pour sillonner les routes de France (campings, vélos, randonnées, ...).
Le camp en Espagne (12 enfants) s'est transformé en "camp à la côte belge" : l'équipe a trouvé un lieu de camp à Middelkerke.
⇒ *Merci au Lions Club Braine l'Alleud, Lions Club Brussels Imagine, Kiwanis de Nivelles ainsi qu'aux nombreux dons des sympathisants grâce auxquels 24 jeunes ont pu profiter de supers vacances !*
- Les jeunes participent aussi à des stages de vacances organisés par des tiers, plaines de jeux communales, camps de mouvement de jeunesse, ...



3.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi...

- La pratique de leur sport favori, la participation aux mouvements de jeunesse ou autre association organisant des activités pour les jeunes
- Passer une journée à la mer, à la campagne, à la ferme ...
- Profiter de matches de foot ou de basket
- Participer à des activités avec les autres jeunes de la maison
- Participer à des activités culturelles ou des spectacles
- Faire une sortie de groupe lors des weekends ou des congés scolaires : bowling, piscine, cinéma, cirque, festival de musique, marchés de Noël, parcs animaliers, carnaval, journée pêche, restaurant pour fêter la fin de l'année scolaire, visites de musées, ...
- Fêter les anniversaires, les départs, la Saint-Nicolas, la fin des examens, ...

3.3. Le bien-être

Pour certains jeunes, le bien-être psychologique passe par l'apport d'une aide scolaire spécifique, un suivi logopédique ou un suivi thérapeutique. Dans ces cas, nos volontaires représentent un soutien précieux mais parfois certains jeunes ont besoin d'aide « coûteuse » (les dons que nous recevons permettent alors de compléter les subsides prévus pour cela).

Le bien-être des enfants, cela nécessite aussi des aménagements réguliers : ordinateurs pour les jeunes (en septembre 2020, nous avons eu la chance de recevoir des ordinateurs portables d'un donateur privé afin que les jeunes ne soient pas discriminés dans la poursuite de leur scolarité à distance), nouveau mobilier, aménagement des lieux de vie (exemple : nouvelles chambres à la Baïne offrant davantage d'intimité), moments de qualité, jeux extérieurs, jeux en bois géants, des vêtements qu'ils aiment, des jouets et des livres ...

4. Outils transversaux : Objectif d'émancipation

Depuis plusieurs années, nous mettons en place des outils complémentaires ayant pour objectif d'ouvrir d'autres horizons et générer un flux positif d'estime de soi chez les jeunes.

Ces outils transversaux sont proposés aux jeunes par nos équipes en fonction de leur situation et des objectifs poursuivis. Ils amènent les jeunes vers davantage de responsabilisation et d'émancipation. Ils peuvent être utilisés quel que soit le projet.

4.1. Le stage action

Le « stage action » existe à l'Amarrage depuis 2012 et n'a fait que s'enrichir depuis lors.

Cet outil permet aux jeunes en décrochage d'être occupés en vivant une expérience professionnelle qui fasse sens pour eux. Il s'adresse à des jeunes en panne de projet, incapables de se projeter dans un engagement professionnel ou scolaire de longue durée. L'objectif principal poursuivi est de remobiliser le jeune à travers une immersion socio-professionnelle en dehors du cadre scolaire classique.

Il s'agit d'une expérience professionnelle bénévole au sein d'un des partenaires de notre « réseau stage-action » (composé d'entreprises à finalité sociales et d'entreprises privées). Une convention de 15 jours (renouvelable) est signée entre le jeune, le partenaire et l'Amarrage. Nous diversifions sans cesse l'offre de services et les zones géographiques desservies. Le lieu de stage est vraiment choisi AVEC le jeune en fonction de ses intérêts et de son lieu de vie : l'éducateur réfléchit avec lui en parcourant la liste actuelle des lieux de stages disponibles et, si rien ne correspond, ils cherchent ensemble un nouveau partenaire, plus adéquat par rapport aux attentes du jeune.

Nous avons 35 partenaires en 2012 mais, comme il s'agit de « sur mesure », notre listing de partenaires ne fait qu'augmenter. Voici les chiffres de 2020 : 88 lieux de stages dans le Brabant Wallon, 54 dans le Hainaut, 17 à Bruxelles, 10 dans la province de Namur, 2 dans la province du Luxembourg, 4 à Liège, 2 à Tournai, et 1 à Verviers. Les secteurs sont très diversifiés : boulangerie, Horeca, bâtiment, animations d'enfant, soins aux animaux, coiffure, mécanique, plomberie, informatique, service aux personnes...

En 2020, **23 contrats de stage action** ont été signés.

4.2. Le Peer coaching

L'éducation par les pairs a démontré que l'influence « de jeune à jeune » ayant connu une expérience similaire est un coaching très porteur qui permet de responsabiliser les jeunes. Cet outil est surtout utilisé dans le cadre du projet Cap Solidarité. Un jeune qui a déjà vécu un séjour de rupture (le parrain) partage cette expérience avec un jeune qui est sur le point de partir.

Les parrains sont valorisés de pouvoir « aider » et le jeune parrainé est rassuré de voir que d'autres l'ont « fait avant eux » ... En 2020, des travaux sont en cours pour aménager une salle de rencontre pour ces réunions de Peer Coaching, notamment. Nous souhaitons transformer un des garages de notre centre administratif en « **Local à Palabres** ». Ce lieu **identitaire et de partage** sera prêt début 2021 pour les jeunes d'Amarrage : ils pourront s'y retrouver, jouer, discuter, profiter d'animations diverses, participer à des réunions de jeunes, peer coaching, ...

4.3. Kot Cardijn

A l'issue de la prise en charge, l'équipe peut accompagner le jeune vers un retour familial ou en logement autonome. Certains jeunes mineurs, après l'Amarrage, ne peuvent retourner dans leur famille et ils vont devoir apprendre à vivre seuls. Cela demande un accompagnement, qu'ils soient en logement indépendant ou en kot communautaire. Un partenariat avec la haute école Cardijn permet d'offrir des places dans des kots avec des étudiants.

4.4. Le jeu des alliés

Il s'agit d'un jeu de société coopératif : les participants doivent collaborer pour trouver les alliés cachés et réussir à sortir ensemble de la forêt dont ils sont prisonniers. Six « alliés » ont été sélectionnés pour travailler différents thèmes avec le jeune et/ou sa famille : le réseau, les émotions, les compétences et talents, la notion du temps, les fausses croyances et le projet de vie. L'objectif initial du jeu était de travailler l'autonomie avec les jeunes mais il est modulable et peut être utilisé à d'autres fins : travailler le relationnel en famille, créer l'accroche entre le jeune et son éducateur, réflexions diverses autour de certains thèmes, ...

Ce jeu active des compétences autant en termes de savoir-être que de savoir-faire. Jusqu'à présent, 17 travailleurs sont formés à cet outil. En 2021, on poursuivra la formation de nos équipes.

4.5. Le récit de vie

Le récit de vie est un entretien semi-directif que l'intervenant mène avec l'adolescent et qui permet de faire émerger les moments d'exception, les ressources du jeune et ses compétences de résilience.

4.6. Le centre de jour

Le « centre de jour » est un outil éducatif mis à la disposition de tous les jeunes des services d'Amarrage. Ce service est plus particulièrement accessible aux jeunes qui sont sans projet scolaire. Il est organisé en collaboration avec les éducateurs de l'Atalante.

L'objectif du centre de jour est de proposer des activités éducatives et valorisantes. Il répond à la dynamique « occupationnelle ». Les activités réalisées avec les jeunes permettent une observation dans des contextes variés. Cela permet d'apporter aux jeunes un biorythme en le faisant participer à des activités diverses (culturelles, citoyennes, sportives...). En 2020, le centre de jour a pris en charge 111 jeunes des autres services de l'Amarrage (en plus des jeunes de l'Atalante). A nouveau, rappelons que le centre de jour a été fermé plusieurs mois avec le COVID.

D'un point de vue **sportif**, la randonnée a été l'activité la plus importante de cette année surtout pendant le confinement. Malgré les restrictions, les jeunes ont pu réaliser plusieurs activités comme l'Ultimate, le basket Ball, le football, l'accrobranche, l'escalade, le VTT, le Paddle, le rugby, le kayak, la boxe éducative et la natation. Le sport permet aux jeunes de développer la coopération, la prise de décision, l'empathie, la confiance en soi, le goût de l'effort et l'autonomie.

D'un point de vue **culturel**, les jeunes ont pu cette année profiter de plusieurs musées comme les musées de l'Afrique, des jeux vidéo, des sciences naturelles, du chocolat, l'abbaye de Villers la ville, l'Atomium, ... Ils ont pu découvrir des villes par le biais de « geocaching » comme la ville de Namur, de Bruxelles, de Leuven et de Nivelles.

Avec la crise sanitaire, les **actions citoyennes** (maisons de repos, projets avec des personnes handicapées, ...) ont été à l'arrêt.



4.7. Le volontariat

L'Amarrage bénéficie d'une équipe de volontaires, appelés des « **assistants éducatifs** », qui sont de réelles ressources humaines complémentaires à nos équipes éducatives. Cet outil est un vrai « plus » pour le bien-être de l'enfant : le volontaire est un adulte qui entre dans son environnement et avec qui il va tisser des liens. Il vient tout simplement, par plaisir, apporter ses compétences et un peu de chaleur humaine au sein du monde institutionnel. C'est un autre lien qui se crée que le lien enfant-éducateur : une personne « qui n'est pas payée pour ça » accompagne l'enfant, s'occupe de lui, lui accorde de l'attention et du temps. Cela a de la valeur pour l'enfant et lui offre une ouverture vers l'extérieur.

Ce projet a commencé en 2017 grâce au soutien de la Fondation Poussières d'étoile, via une convention de 3 ans (jusqu'en juin 2020). Ce soutien se poursuivra pour 3 années supplémentaires car le but est de **pérenniser le projet**, implanter ces volontaires de manière structurelle : l'objectif est que chaque maison ait un pool de volontaires généralistes et réguliers. Le but initial était de renforcer la scolarité, mais on s'est rendu compte que ce projet apportait bien plus que cela. Ce projet, appelé initialement « Projet de renforcement scolaire pour les jeunes en maisons familiales » a évolué et démontré qu'il avait un impact beaucoup plus large au sein d'Amarrage. En effet, ces volontaires, au-delà des besoins des 3 maisons, répondent également à des demandes spécifiques pour des jeunes des projets Chenal, Cap Solidarité ou encore Atalante.

Ce projet s'appelle désormais : « **Assistants éducatifs volontaires : Soutien à la scolarité et amélioration du bien-être général des jeunes de l'Amarrage** ».

5. Situations de cas¹

5.1. SRU et Cap Solidarité : un exemple de transversalité à l'Amarrage

La situation de cas ci-dessous démontre bien la transversalité et la capacité de prise en charge globale que peut offrir Amarrage.

Inès est une jeune fille de 15 ans qui vit avec sa maman. A la suite de multiples tensions entre elles, Inès est placée dans différents services d'aide à la jeunesse. Lors d'un placement en IPPJ, elle manifeste de l'intérêt pour un projet de rupture au Bénin.

C'est à ce moment que l'Amarrage intervient, avec un **double mandat** : une coordination étroite entre l'équipe du SRU l'Atalante et celle de Cap Solidarité. Début mars, le service Atalante est mandaté afin d'assurer l'hébergement d'Inès et l'accompagner dans les démarches administratives et médicales nécessaires au départ en Afrique avec le projet Cap Solidarité (qui prendra donc le relais par la suite).

Le début du placement d'Inès se passe moyennement bien : elle contourne à plusieurs reprises le cadre, ne revient pas à l'heure demandée, fait des fugues, ... Elle attache beaucoup d'importance à ses amis et à sa famille et souhaite les aider quand ils ont des problèmes. C'est entre autres pour cela qu'elle déroge à certaines règles du foyer. Par ailleurs, Inès est une jeune agréable qui entre facilement en

¹ Afin de respecter le secret professionnel, les noms, âges, sexe et lieux ont été modifiés

relation avec l'adulte. La situation de placement est difficile à vivre pour Inès qui aurait souhaité rentrer chez son papa, avec lequel elle garde par ailleurs un contact quotidien.

Les premières semaines de son placement au SRU, elle est inscrite dans le projet « Solidarité » à Bruxelles : elle s'accroche fort au projet et se montre demandeuse d'y aller.

Mi-mars, la situation sanitaire s'empire et le confinement est annoncé. Dans ce contexte, le placement d'Inès au SRU est prolongé, le projet de rupture au Bénin est annulé et son projet Solidarité est suspendu. Inès se retrouve confinée avec les autres jeunes dans le foyer. Nous observons alors chez elle un grand besoin d'être constamment occupée, de se dépenser, d'être dans l'action, sinon très vite elle tourne comme un lion en cage. Au niveau du groupe, une belle dynamique s'est créée entre elle et les autres jeunes.

Durant cette longue période d'isolement, et malgré les incertitudes sur ce qui pourra se mettre en place par la suite, le confinement au SRU la met un peu dans une forme de « rupture » avec son quotidien, ce qui permet à Inès de développer de nouvelles compétences (respect du cadre, patience, beaucoup d'échanges avec les adultes), d'affiner ses réflexions et ses projets.

Suite à la phase de déconfinement, le nouveau projet de rupture en Belgique (Mise au Vert) voit le jour et Inès manifeste une réelle volonté d'y participer. Un travail de préparation à ce séjour se met en place à partir du premier juin et elle fait des activités régulières avec un éducateur de Cap Solidarité.

Le placement d'Inès au SRU prend fin le 16 juin 2020 et l'équipe de Cap Solidarité prend le relais. Elle sera la toute première jeune à participer à la version « belge » des séjours de rupture. Elle est enthousiaste et motivée par ce nouveau défi.

Inès est déjà bien consciente que son séjour sera plus long que les dix jours prévus initialement, car aucune perspective d'intégration dans une SRG (service résidentiel général) ne se présente faute de place, et il est pour elle impensable de retourner vivre chez sa maman.

Elle démarre son séjour par une itinérance de deux jours à vélo (110 kilomètres) afin d'arriver chez son accueillant. Créant plus facilement des liens avec les adultes, cette itinérance permettra à Inès de créer une belle relation de confiance avec son éducateur référent. Elle sera accueillie par Daniel, nouveau partenaire de notre projet, un homme très dynamique qui gère un projet de potager collectif et vient en aide à son entourage pour divers travaux manuels. Le contact passe très bien entre eux. Inès participe aux diverses tâches au niveau du potager, apprend à faire le feu, à faire du pain, des tartes, des pizzas... Ayant besoin de canaliser son énergie, ces tâches variées lui permettent de prendre du recul, de se ressourcer et de se recentrer sur ses projets. Son éducateur référent lui rend visite deux à trois fois par semaine et échange avec Inès sur son séjour, son état d'esprit, ses projets, ses craintes...

Inès restera au total 45 jours chez son accueillant, sera adoptée par le quartier et par les différents volontaires travaillant au potager. Son séjour sera entrecoupé par deux retours chez son papa qui accepte de l'accueillir un week-end sur trois.

Fin juillet, elle quitte définitivement son lieu de séjour pour intégrer un SRG (service résidentiel général). Il n'est pas évident pour elle de revenir dans un milieu cadrant après avoir bénéficié pendant son séjour d'une semi-liberté dans laquelle elle a évolué de façon positive. L'équipe de Cap solidarité continue à être mandatée pour accompagner Inès face aux difficultés que ce nouveau lieu de vie pourrait engendrer. Fin 2020, même après la période d'accompagnement par Cap solidarité, Inès reste en contact avec l'équipe. Les choses ont bien évolué pour elle. Un projet scolaire s'est mis en place et elle va intégrer un projet d'autonomie.

5.2. Une maison d'accueil

Manon et Emilie sont âgées de 10 et 7 ans en 2020. Elles sont placées dans une maison d'accueil d'Amarrage depuis 2017 en raison de gros soucis familiaux. Elles ont d'abord vécu avec leur maman en maison maternelle pendant quelques temps pour ensuite vivre avec leur grand-mère paternelle. Elles ne voyaient plus leur maman mais renouaient quelques contacts avec leur papa (ce dernier ayant des problèmes d'alcool et ne parvient pas à mettre un cadre à ses enfants). Quelques mois plus tard, suite à des dénonciations de maltraitance (maltraitance de la part de la grand-mère paternelle), un retour d'urgence est organisé chez le papa (avec un suivi intensif par un service d'accompagnement afin d'entourer et aider le papa durant ce retour d'urgence).

En 2017, Manon est placée à l'Amarrage et Emilie, dans un autre service résidentiel du Brabant Wallon. Il n'y avait malheureusement pas deux places disponibles dans la même institution pour les deux soeurs. Elles pouvaient retourner chaque week-end chez leur papa mais n'avaient plus de contacts avec leur grand-mère paternelle et toujours aucune nouvelle de leur maman. A l'époque, le papa ne travaillait pas, vivait dans un appartement insalubre et avait de grosses difficultés financières. Quelques mois après l'arrivée de Manon dans le foyer d'Amarrage, une place s'est libérée pour y accueillir également Emilie. Les deux soeurs étaient enchantées d'être rassemblées tout comme le papa, pour qui, du coup, l'organisation des retours des week-ends était plus facile. Les filles avaient beaucoup de mal d'être loin l'une de l'autre et ce regroupement fut un grand soulagement pour elles.

Elles partagent leur chambre dans le foyer et s'entendent bien avec les éducateurs ainsi que les autres enfants. Quelques mois plus tard, la grand-mère paternelle souhaite avoir des contacts avec les enfants. Elle fait la demande au SPJ qui a d'abord autorisé des visites encadrées au sein du foyer. Ces dernières se déroulant de mieux en mieux, la grand-mère a alors pu les garder chez elle de temps en temps.

Quelques temps après, le papa perd son logement et va vivre chez sa sœur, la marraine des enfants, avec qui il a de bons contacts. Cette dame a toujours été proche de Manon et Emilie. La cohabitation avec elle et le papa n'est pas toujours facile, ce qui provoque parfois des conflits.

Quelques mois plus tard, le papa rencontre une femme et se met en couple avec elle. Les enfants s'attachent fort à elle et l'appellent parfois « maman ». Malheureusement, cette relation ne dure pas. Le père tombe alors dans une grosse dépression, commence à se scarifier, boit de plus en plus et demande à être interné en hôpital psychiatrique. Il est pris en charge directement et commence un travail sur lui-même. Durant son séjour à l'hôpital qui a duré presque 2 mois, les enfants sont accueillis un week-end chez leur grand-père paternel et l'autre week-end chez la grand-mère paternelle et ainsi de suite. Les enfants étaient très inquiets pour leur papa. L'éducatrice garante des enfants a alors organisé une visite avec leur papa durant la période de Noël. Le papa continue son séjour et son traitement et commence doucement à relever la tête.

En janvier 2020, le papa est autorisé à quitter l'hôpital et est accueilli chez son père et sa belle-mère.

L'équipe d'Amarrage veille à travailler les difficultés du papa et l'accompagne dans certaines démarches (mutuelle, recherche logement, travail, administratif, ...). Son père l'aide à mettre de l'argent de côté et le pousse à trouver son propre logement. Les enfants établissent un lien très fort avec leur grand-père paternel et sa compagne. Ils sont de véritables personnes ressources dans la vie des deux soeurs et du papa.

En mars 2020, le confinement est arrivé et le retour en famille de tous les enfants du foyer étaient interdits. Cela a été très dur à vivre pour le papa ainsi que pour Emilie et Manon. Ils s'appelaient presque tous les jours en vidéo et étaient impatients de se retrouver.

En mai 2020, le papa trouve un nouveau logement avec sa sœur juste en face de la maison du grand-père. L'éducatrice garante ainsi que la psychosociale ont pu le visiter : il était tout à fait adéquat pour accueillir les enfants. La présence de la sœur aide aussi le papa et ils repartent sur de bonnes bases pour vivre à nouveau ensemble.

A partir de juin 2020, les enfants du foyer sont à nouveau autorisés à retourner en famille les week-ends, ce qui est un grand soulagement pour tous. Le papa est très fier de pouvoir accueillir ses enfants dans son nouveau logement. Les retours se déroulent très bien et le papa reprend confiance en lui et cela se ressent également dans le comportement des enfants qui sont beaucoup plus apaisés.

Lors d'une visite éducative, le papa fait part de son souhait d'élargir les week-ends jusqu'au lundi matin. La demande a été soutenue par l'Amarrage et acceptée par le SPJ. Le papa montre de plus en plus son implication dans la vie de ses enfants (va les conduire et les chercher à l'école, travaille les devoirs, contacte l'école pour avoir l'avis des professeurs sur le travail des enfants, veille à ce qu'elles ne manquent de rien en vêtements, ...).

On ressent une belle et grande évolution de la part du papa qui se montre très bienveillant.

Fin 2020, le papa exprime son souhait de récupérer ses filles à temps plein à partir de septembre 2021, grâce à sa situation qui s'est stabilisée (il s'est remis sur pied depuis son hospitalisation, a trouvé un logement, s'investi à 100% dans la vie de ses enfants, a trouvé un emploi, ...). L'équipe éducative soutient sa demande et en parlera au mandant.

Le papa dit souvent qu'aujourd'hui, il est fier de lui et a mis ses filles tout en haut de ses priorités.

6. Organisation d'événements

D'habitude, l'Amarrage organise chaque année diverses actions dont les objectifs sont multiples : se faire connaître, étendre notre réseau de sympathisants, récolter des fonds pour financer nos programmes non subsidiés afin d'offrir un service de qualité aux jeunes et aux familles, rassembler les amis de l'Amarrage pour entretenir l'esprit de convivialité et maintenir le lien cher à notre association.

Cette année, cela n'a pas été possible.

- La 4^{ème} édition de notre marche Adeps a été annulée.
- Notre grand Gala qui devait rassembler près de 300 personnes s'est transformé en « non-événement ». Cette action symbolique était soutenue par des sponsors. Avec l'aide de notre parrain, le comédien Olivier Leborgne, nous avons mis en place une campagne de communication (avec des vidéos expliquant nos besoins). Les personnes qui soutenaient notre action devenaient des ambassadeurs.

amarrage
avec le soutien de

FAITES UN DON POUR LE "NON-ÉVÉNEMENT" DE L'AMARRAGE

Objectif
10,000 €

On a besoin de vous !

Infos : www.amarrage.be

BE 97 0000 0757 0949 – Communication « Non-événement »

Avec le soutien de :

PM
PROFESSEUR

AG

BURSTIC
SOLUTIONS

DESTINY

cbc

MOZAIK

- Juste après le confinement, un événement marquant a eu lieu : la visite de la Reine Mathilde dans notre maison la Baïne. Préoccupée par le bien-être mental des jeunes les plus vulnérables notamment en cette période de confinement, la Reine s'est entretenue avec les adolescents et l'équipe de terrain. Ensuite, les enfants lui ont fait visiter la maison et lui ont offert des dessins. C'était une rencontre pleine de sincérité et un véritable honneur. Une belle marque de reconnaissance vis-à-vis du secteur de l'aide à la jeunesse, et vis-à-vis de notre travail quotidien auprès des jeunes et des familles fragilisées.



IV. CONCLUSIONS 2020 ET PERSPECTIVES 2021

En 2020, nous avons amélioré encore davantage le **bien-être de nos jeunes** : notre maison de Houtain-le-val en est un bon exemple. Les travaux ont permis de transformer cette maison en un lieu d'accueil adapté à leurs besoins, leur offrant plus d'intimité et de confort. Concernant le bien-être et la sécurité pour l'année à venir, nous souhaitons avoir des espaces plus modulables dans le cadre du Covid, notamment en installant des pavillons d'accueil (containeurs) à l'extérieur de nos deux maisons de Braine l'Alleud. Ces deux nouveaux espaces pourront accueillir, en dehors de la bulle du foyer, les parents et familles lors des rencontres avec leur enfant ou lors d'entretiens. Des travaux à l'Atalante sont également prévus afin d'avoir uniquement des chambres individuelles.

En aménageant ces espaces, nous souhaitons offrir un cadre de vie sain et adapté à nos jeunes, nous souhaitons leur offrir un lieu propice à leur épanouissement. Malgré ces efforts « techniques » pour le bien-être, nous restons une institution et ils restent des enfants placés. Nous devons chaque jour nous adapter « humainement » afin d'aller à la rencontre de leurs souffrances.

Pour conclure ce rapport d'activités, nous tenons à féliciter et remercier toutes les équipes d'Amarrage d'avoir fait preuve de souplesse, d'adaptation et de créativité lors de cette année particulière. La crise sanitaire a déplacé tous nos repères et nous a amenés à vivre ensemble autrement. Cela a interrogé nos projets : à l'avenir, nous souhaitons intensifier et humaniser encore davantage notre travail au quotidien. C'est ensemble que nous pourrons aller le plus loin possible dans l'accompagnement de nos jeunes fragilisés.

Cela nous amène à dévoiler une de nos **perspectives pour 2021** :

Nous sommes actuellement en réflexion avec deux autres services résidentiels d'aide à la jeunesse, le Logis et l'Hacienda, afin de créer un **projet commun qui offrirait un cadre d'accueil adéquat pour les jeunes dits « incasables »**. Il s'agit de jeunes en errance, qui sont passés par de nombreuses institutions tout au long de leur vie, mais qui ne rentrent dans aucune case du système, car leur problématique se trouve à la croisée des trois secteurs (aide à la jeunesse, santé mentale et handicap). Ces jeunes démontrent les limites de tout un dispositif d'aide. Leur parcours est fait de multiples ruptures qui se concrétisent par l'exclusion des institutions, voire au mieux par des réorientations inadaptées. Nous pensons qu'il est urgent d'agir sur le système, non pas en créant une case spécifique pour ces jeunes qui seraient alors vus comme des exclus de la société, mais en travaillant l'inclusion à partir de nos institutions généralistes.

Nous souhaitons créer un mode d'accueil innovant, intersectoriel et à discrimination positive, dans le Brabant Wallon. Voilà un beau défi pour 2021 qui nous permettra d'incarner encore plus notre vision qui consiste à venir en aide aux jeunes **les plus fragilisés**. Créer un tel projet inclusif ne peut s'imaginer qu'en mutualisant nos ressources et nos expériences car, comme le dit un proverbe africain : « Seul, on va vite, ensemble on va loin ».

V. SOUTIENS FINANCIERS ET PARTENAIRES

1. Nos soutiens financiers

Bien qu'agrée et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre asbl a besoin de financement complémentaire pour atteindre le niveau d'encadrement que nous souhaitons offrir à nos jeunes déjà fragilisés par la vie.

Tous les soutiens sont précieux, que ce soit dans le cadre d'appels à projet spécifiques (fondations) ou grâce à nos fidèles services clubs, ou encore les dons privés de nos sympathisants.

Voici nos partenaires et sponsors grâce auxquels les enfants peuvent profiter d'activités en tous genres, des travaux peuvent être réalisés pour améliorer leur cadre de vie, des projets peuvent être développés, des vacances peuvent être organisées, ... :

AG Insurance - Besix Foundation - British and Commonwealth Women's Club of Brussels asbl - Cap 48 – CERA - Comité de soutien bruxellois – La Consoeurie des Secrets de dame Gertrude - Fifty-One Club de Braine-Waterloo - Fondation Belfius - Fondation BNP Paribas Fortis - Fondation Poussière d'étoiles - Fondation Roi Baudouin – Fonds Carmeuse - Fondation 45 - Kiwanis de Nivelles - Kiwanis Tubize-Ry Ternel - Ladies Circle Waterloo 48 – Lions Club de Braine-L'Alleud – Lions Club Imagine Brussels - Loterie Nationale - Maison Dandoy - Percy Motors - Rotary-Club de Braine - Rotary-Club de Genval - Rotary-Club de Nivelles - Soroptimist Val Brabant-Waterloo - United Funds for Belgium - Ville d'Ottignies Louvain-la-neuve - CBC - Destiny – Burotic Solutions.



2. Nos partenaires



3POMMES

